

Les conditions d'écoulement du Rhône et l'éco-système vont être améliorées

Un programme global de réhabilitation des lônes et marges alluviales du vieux Rhône entre Donzère et Mondragon initié en 2011 et labellisé « Plan Rhône » est en cours depuis 2016.

Après les secteurs de Pierrelatte et Donzère, c'est notre commune, au niveau de la lône dite du « Banc Rouge » qui bénéficiera de ces travaux d'aménagement. Ces derniers permettront de réactiver la dynamique du fleuve en supprimant une partie des ouvrages d'enrochement type « Girardon » enfouis sous les limons qui empêchent actuellement tout élargissement de celui-ci. Ces opérations auront à terme pour incidence l'augmentation des débits sur le chenal principal et les bras secondaires et vont remettre en valeurs



les milieux aquatiques, diversifier les espèces et créer de nouveaux habitats pour ces dernières améliorant ainsi l'éco-système.

Ces travaux financés par l'Agence de l'eau, la CNR et la Région PACA, pour un montant de 1.6 million, ont débuté le 9 octobre et seront terminés au plus tard au printemps 2019.

17 Septembre : Journée du Patrimoine

Comme chaque année, la municipalité a organisé la journée du Patrimoine, sur le thème des monuments funéraires : une journée très riche en interventions.

Le matin, une exposition dédiée à la généalogie était animée par le cercle généalogique de la Provence Rhodanienne installé à Lapalud. M. NOAILLES, Président du

cercle généalogique du Vaucluse a remis à M. le Maire les cahiers des relevés des registres paroissiaux de 1595 à 1793.

Dès 15h, un grand nombre de Lapalutiens se sont retrouvés pour l'exposition et la causerie sur le cimetière de Lapalud. Après avoir découvert les superbes photos de l'association LARJ et celles d'Hélène MOLLARD, France et René GOUDON nous ont présentés l'histoire de notre cimetière.

Ces exposés se sont terminés par la visite du cimetière et la découverte de tombes remarquables, avec des anecdotes : un enrichissement culturel toujours aussi passionnant !



Enquête publique sur l'approbation du PLU

Monsieur Philippe QUEVREMONT a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

L'enquête publique se déroulera du 13 novembre au 13 décembre 2017, soit 31 jours consécutifs

Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête seront mis à disposition comme suit du 13 novembre au 13 décembre 2017 inclus :

- A la Mairie de Lapalud - Service Urbanisme, aux jours et heures habituels d'ouverture au public

- Sur le site internet de la ville de Lapalud www.mairie-lapalud.fr - Urbanisme-Aménagements - PLU.

- Le dossier d'enquête publique sera aussi consultable sur un poste informatique mis à la disposition du public à la bibliothèque durant les heures habituelles d'ouverture de celle-ci.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet de Plan Local d'Urbanisme et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par voie postale à M. le Commissaire Enquêteur, Mairie de Lapalud, 35 cours des Platanes, BP 43, 84840 LAPALUD ou par voie électronique à l'adresse urbanisme@lapalud.net

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Lapalud aux jours et heures suivants :

- le 13/11/2017 de 8 h 30 à 12 h 00

- le 28/11/2017 de 13 h 30 à 17 h 30

- le 13/12/2017 de 13 h 30 à 17 h 30

C.C.A.S.

Semaine Bleue offerte aux seniors de la commune

Du 2 au 9 octobre, la semaine bleue municipale proposait 3 activités :

- Mardi : un après-midi **music-hall** avec le groupe «De Peretti» a ravi plus de 100 participants.
- Jeudi : un **quizz** a rassemblé 28 personnes.
- Vendredi : un **loto** a réuni 64 joueurs récompensés par de nombreux lots.

Atelier Gym pour les seniors

Depuis septembre, le C.C.A.S. en collaboration avec l'association **Siel bleu** et la **CARSAT** propose un atelier Gym de 12 séances, adapté pour les seniors à partir de 60 ans.

Rendez-vous les mardis après-midi à la salle du Parc

En 2018, le C.C.A.S. mettra d'autres ateliers en place sur des thèmes différents. Rendez vous dans quelques mois pour plus d'informations !

Repas et colis de Noël du C.C.A.S.

Il aura lieu le samedi 2 décembre à partir de 12h à l'espace Julian. Ce repas, sur inscription en mairie, est destiné à nos aînés, à partir de 65 ans (plus d'informations en mairie) Les colis de Noël sont confectionnés par les bénévoles et membres du C.C.A.S.

Comme chaque année, **ils seront distribués par les élus début décembre** pour les personnes inscrites à partir de 70 ans.



Un rendez-vous musical

Après un week-end « atelier de chant » animé par Hélène PIRIS, aventurière de la chanson française, pour les chanteurs de la **chorale « La buissonnière »**, un concert a été organisé avec le soutien de l'association Arpèges en Provence, toujours très active, et de l'école de musique de Lapalud.

Dimanche 22 Octobre, le public a pu assister à une représentation de qualité avec en première partie la chorale, qui a interprété son répertoire, suivi en deuxième partie d'**Hélène PIRIS** venu présenter son nouvel album « Tour du monde ».

Hélène, accompagnée d'Orjol Martinez Codinachs à la guitare et de Mathieu Manach à la percussion, a subjugué le public avec un album qu'elle a entièrement écrit et composé. L'artiste évoque fièrement ses origines et ses racines avec des textes savoureux accompagnés de rythmes ensoleillés. Avec cette petite touche d'humour et son talent fou, Hélène a tout simplement touché le public qui l'a longuement ovationné, un rendez-vous qu'il ne fallait pas manquer.



CALENDRIER

Novembre

S 18 Soirée et Repas « Les Choupinets », 19h00 Espace Julian

V 24 Cérémonie remise récompense aux méritants sportifs et bénévoles des associations locales, 18h00, Espace Julian

S 25 Repas de Noël « Amis des Anciens », 12h00 Espace Julian

Décembre

S 2 Repas CCAS, 12h00, Espace Julian

D 3 Loto « Amis des Anciens », Espace Julian,

V 8 Téléthon, 19h00, Espace Julian

D 10 Loto « Football club les vétérans, 14h00 Espace Julian

S 16 Marché de Noël, 10h00/20h00, Cours des Platanes, Place Fernand Morel

M 19 Concert de Noël, École Municipale de Musique, 18h00, Espace Julian

Janvier 2018

J 4 Vœux du Maire, 18h00, Espace Julian

J 11 Vœux du Président de la Communauté de Communes, 18h00, Espace Julian

V 12 Galette des Rois, Boule Dorée Espace Julian

S 13 Repas de l'Épiphanie, Amis des Anciens, 12h00, Espace Julian,

D 14 Loto, Amicale des Anciens Combattants, 14h00, Espace Julian

D 21 Loto, Sou des Ecoles, 14h00, Espace Julian

Breues

LAPALUTIENNES



LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES
N°7 AUTOMNE 2017

édito DU MAIRE

Chères Lapalutiennes, chers Lapalutiens,

Comme vous pourrez le constater à la lecture de cette nouvelle publication votre équipe municipale a continué, cet été, de travailler sans cesse pour que notre village avance vers l'avenir,

Dès la rentrée de septembre nos chers bambins ont intégré les nouveaux bâtiments modulables mis en place afin que les travaux du groupe scolaire du Parc, qui vont débuter en Novembre, perturbent le moins possible leur scolarité.

Les travaux de mise en sécurité (création de places supplémentaires de stationnement, cheminement piétonnier, espaces verts...) au groupe scolaire Louis Pergaud sont terminés. Ainsi, dans la mesure où chacun respecte ces nouveaux aménagements les élèves circuleront en toute quiétude aux abords de leur école.

Les travaux sur l'avenue d'Orange ont débuté avec la mise en conformité de l'adduction d'eau potable, et reprise en certains points des réseaux assainissement et eaux pluviales. En début d'année, les travaux en collaboration avec le département (stationnement, reprise de la chaussée, vitesse, bande piétonne...) finaliseront ce projet tant attendu de tous.

Pour l'ensemble de ces opérations le montant total qui s'élève à plus de 2,6 millions représente pour la part communale près de 1,4 millions d'euros. Ces travaux auraient pu être intégralement financés par l'intercommunalité si la ville de Bollène n'avait pas mis son veto lors du vote de l'intérêt communautaire en début d'année 2017. Cependant, la mise en place par le conseil communautaire des « Fonds de concours » et les subventions de l'Etat, de la Région et du Département vont permettre de financer l'ensemble de ces projets. Malgré leurs coûts importants ces investissements sont réalisés sans augmentation des impôts locaux !

Au cours de ces derniers mois nos aînés n'ont pas été oubliés avec toutes les activités qui ont eu lieu au cours de la « Semaine Bleue » avec notamment un spectacle de music-hall offert par le CCAS qui les a enchantés.

Début octobre, une zone bleue a été mise en place aux abords du Cours des Platanes évitant ainsi les voitures dites « ventouses » qui contraignaient l'accès devant nos commerces.

Le conseil municipal enfants élu en octobre permet, de sensibiliser nos scolaires aux notions de citoyenneté, de démocratie et du devoir civique. D'autre part, les nouveaux élus représentant la jeunesse Lapalutienne nous proposeront diverses améliorations ou projets que nous essaierons de mettre en œuvre dans la mesure de nos possibilités.

Je ne peux pas terminer cet éditorial sans parler du Plan local d'Urbanisme (P.L.U.) dont l'enquête publique se déroulera du 13 novembre au 13 décembre et permettra pour ceux qui le souhaitent d'émettre des avis sur celui-ci.

Dans les prochaines semaines d'autres travaux ou actions vont voir le jour tels que la réhabilitation de la salle polyvalente, le développement du numérique dans les écoles...dont vous trouverez le détail dans les pages de cette publication.

Chères Lapalutiennes, chers Lapalutiens comme vous le savez, mon équipe et moi-même sommes à votre écoute et à votre service. Nous nous efforcerons toujours de trouver des solutions à vos interrogations.

Dans l'attente de la cérémonie des Vœux qui se déroulera le jeudi 4 janvier 2018 à 18h à la salle polyvalente, je vous souhaite, au nom du conseil municipal, une excellente fin d'année 2017.

Guy SOULAVIE

Maire de Lapalud, Vice-Président
de la Communauté de Communes Rhône-Lez-Provence

Denis REYNAUD

Le 17 septembre 2017, disparaissait **Denis REYNAUD**, président du **Club de voile de LAPALUD**. Denis, qui a réalisé une importante partie de sa carrière sur le site d'Eurodif en tant que technicien, était un homme dévoué et très impliqué dans la vie du village et notamment avec son club basé à l'espace de loisirs des Girardes. Le maire et le conseil municipi-

pal présentent, à son épouse Mireille, à ses enfants et petits-enfants leurs très sincères condoléances.



Instauration d'une zone bleue en centre ville

Depuis le 2 octobre, une zone bleue est mise en place Cours des Platanes. L'objectif premier est de garantir une offre de stationnement aux abords des commerces. Le marquage au sol vous signale les emplacements règlementés. La **durée de stationnement est limitée à 30 minutes du lundi 8 h au samedi 19 h**. Les disques de stationnement, remis gratuitement en mairie, doivent être placés en évidence à l'avant du véhicule sous peine d'amende de 17 €. Plus d'informations sur l'arrêté : <http://www.mairie-lapalud.fr/arrête-municipal-instauration-dune-zone-bleue>

Travaux Lapalud se métamorphose

Conformément à ses engagements la municipalité poursuit son programme de réalisation de travaux d'aménagement ou de construction d'équipements structurants. Plusieurs chantiers sont actuellement en cours ou viennent d'être achevés. Ces travaux ont nécessité de mobiliser d'autres collectivités et de nombreux partenaires techniques et financiers. Parmi ces derniers, la Communauté de Communes Rhône Lez Provence (CCRLP) qui intervient en anticipation au transfert des compétences voirie et gestion des bâtiments par l'intermédiaire des fonds de concours. Quand la commune de Lapalud réalise un euro d'investissement CCRLP apporte aussi un euro.

Le premier de ces chantiers vise la **sécurité des enfants**, des parents et des enseignants **aux abords de l'école Pergaud**. Démarré en juillet, ce chantier s'achève avec les vacances de la Toussaint. Les travaux ont consisté en :
- La création d'un plateau surélevé au carrefour du chemin des Murailletes et de la rue des Orfèvres pour obliger les automobilistes à ralentir
- La reprise de tous les trottoirs afin de garantir aux piétons un cheminement sécurisé
- La création de 65 places de stationnement et d'un parking dédié aux équipes pédagogiques et techniques ; à ce titre, la municipalité ne cessera d'interdire tout stationnement ou arrêt en dehors des places de parking ; en stationnant en double file ou sur un trottoir on met en danger tous les enfants y compris le sien !
- Reprise des réseaux d'eaux pluviales
- Travaux préalable à l'enfouissement des réseaux par ERDF

Montant total des travaux : 278 640 € HT
Subventions (Département et État) = 170 970 €
Fond de concours CCRLP = 51 942 €
Part de la Commune = 55 728 €

Travaux Avenue d'Orange

La mobilisation et la coordination des différents autres maîtres d'ouvrages ont nécessité du temps et de l'énergie, mais cela se concrétise enfin. En effet, avant que la Commune ne procède aux travaux de mise en sécurité des déplacements piétons, il convenait préalablement de réaliser les travaux sur les réseaux enterrés et la chaussée.
• A compter de la mi-octobre et jusqu'à la mi-décembre, le syndicat RAO (qui gère l'alimentation en eau potable) procède au **changement des canalisations principales** et de tous les branchements des particuliers depuis l'entrée sud de l'avenue jusqu'au niveau de la boulangerie CAPEAU.
• Les travaux reprendront ensuite après les fêtes de fin d'année jusqu'au cours des Platanes : **poursuite des travaux sur le réseau d'eau potable par le RAO, réfection des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales** par la Commune pendant une durée de deux mois environ. Pendant toutes ces phases de travaux,

la circulation sera maintenue en alternat et l'accès aux commerces sera assuré.
• Pourront alors démarrer les **travaux d'aménagement d'un véritable cheminement piéton libre** de tout stationnement côté Est de l'avenue (côté boulangerie). Le département aura la charge de refaire les enrobés de la chaussée et de procéder à des installations visant à réduire la vitesse.
• **L'aménagement d'un trottoir continu et sécurisé** nécessite de déplacer une partie du stationnement qui encombre actuellement l'avenue. Aussi, la municipalité est en train de finaliser les acquisitions foncières qui permettront de **créer un nouveau parking entre le Béal et la Nationale 7 et d'y accéder directement depuis l'avenue d'Orange**. Ce parking sécurisé et éclairé, distant de moins de 100 mètres de l'avenue d'Orange sera accessible par deux voies piétonnes et routières.
• Dans les prochaines semaines, **une réunion publique sera organisée** afin de vous présenter le détail des différents aménagements piétons et de stationnement.

Montant total des travaux de création du parking : 293 400 € HT
Subventions (Département) = 35 898 €
Fond de concours CCRLP = 128 750 €
Part de la Commune = 128 752 €

Rénovation et extension de l'école du Parc

L'année dernière, cette école a été affectée en totalité aux classes maternelles. Un restaurant scolaire de 80 couverts y a été aménagé avec le partenariat de CCRLP. A compter de novembre 2017 et pour une durée de 14 mois, la municipalité lance les travaux conséquents de



modernisation de cette école construite dans les années 70. **Les locaux vont par ailleurs être agrandis** de manière importante (locaux à sommeil, préau transformé en une grande salle polyvalente, infirmerie, locaux pour les ATSEM, ...). Pour garantir le maximum de confort et réduire les nuisances inhérentes à ce type de chantier, de nouvelles classes ont été installées dans des bâtiments modulaires adaptés aux conditions de vie de nos petits bouts. Nous aurons régulièrement l'occasion de vous tenir informés de l'avancée de ces travaux

Montant total des travaux : 1 667 000 € HT
Subventions (État) = 98 000 €
Fond de concours CCRLP = 784 500 €
Part de la Commune = 784 500 €

Réhabilitation de la salle polyvalente

La salle polyvalente, située au cœur du village et de l'Espace Julian, joue un rôle majeur dans la vie culturelle, associative, festive, administrative et économique du village. Aussi, la Municipalité a souhaité la **réhabiliter et la mettre aux normes (accessibilité, sécurité incendie)** pour encore mieux répondre aux attentes et besoins de tous ceux qui fréquentent cet équipement. Au regard des montants à engager, mais aussi de la volonté de pouvoir continuer à disposer de ces installations régulièrement, il sera envisager de **réaliser les travaux sur plusieurs exercices budgétaires**. Les travaux concerneront tout à la fois une reprise du gros œuvre, l'étanchéité toiture, le ravalement de la façade, les installations électriques, les installations sanitaires, le chauffage, les menuiseries intérieures et extérieures, le traitement du parquet bois, les travaux de peinture, l'aménagement de la cuisine. L'architecte bollénoise, Martine Millet, a été retenue pour accompagner la Municipalité dans la conduite de cette opération.

Montant total des travaux : 267 720 € HT
Subventions (Département et Région) = 87 433 €
Fond de concours CCRLP = 90 140 €
Part de la Commune = 90 140 €

Journée récréative pour les enfants

Le 23 septembre, le Comité des Fêtes, en collaboration avec les Choupinets a organisé une journée jeux gonflables dans la cour de l'école Jules Ferry avec buvette et restauration. 150 enfants ont profité de cette magnifique journée où ils pouvaient être pris en photo avec les mascottes Mickey, Minnie et La Reine des Neiges.



41^e Salon de peinture

Du 7 au 15 octobre 2017, le 41^e salon de peinture organisé par la municipalité et l'association L.A.R.J. (Les Amis de Rodolphe Julian) a permis de découvrir des petits chefs d'œuvre, tableaux et sculptures à l'Espace Julian.

Les lauréats sont :

Catégorie Huile et Acrylique :

- 1 M. Alain PINEDE d'Aubenas avec « La Loire au Gerbi » (huile)
- 2 M. Robert LLORET de Mondragon avec « Transparences » (huile)
- 3 Mme Célestine SIMONATO de Mondragon avec « Moisson » (huile)

Catégorie Aquarelle et Pastel

- 1 M. Joël CHEVRY de Loriol avec « Mirmande » [aquarelle]
- 2 Mme Annie CHARREL de Saint-Privat avec « La petite Cooréenne » [fusain]
- 3 Mme Brigitte VOISIN de Lapalud avec « Mes potiers » [pastel].

Environ 500 personnes ont visité le salon, avec la participation des enfants des écoles.



France Bleu Vaucluse fait escale au marché de Lapalud

Mardi 3 Octobre, le marché de Lapalud a eu le plaisir d'accueillir « **Un jour chez vous en 2CV** ». France Bleu Vaucluse a ainsi interviewé exposants et habitants tout au long de cette matinée ensoleillée. Au regard du nombre de forains et des habitants présents, l'animatrice de France Bleu a trouvé ce marché très animé. **Retrouver vos exposants tous les mardis matins** : primeur, boucherie chevaline, fromagerie, fleurs, vêtements...



Élection du 1^{er} Conseil Municipal Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants a pour objectif de les initier à la vie politique et ainsi à la citoyenneté et à la démocratie. Il leur offre l'occasion de proposer et de porter des projets pour la commune. Composé de **12 élèves des classes de CM1 et CM2**, il est élu pour **1 an dans le respect de la parité**.

Le 17 octobre 2017, les élèves des classes allant du CE1 au CM2, se sont rendus au bureau de vote en Mairie, munis de leur carte d'électeur et accompagnés de leurs professeurs.

Ils ont procédé eux-mêmes au dépouillement du scrutin le lendemain.

L'élection du Maire aura lieu dans les prochains jours lors de la 1^{ère} réunion du Conseil Municipal

La municipalité de Lapalud investit pour vos enfants

Pour développer l'informatisation dans les écoles, il est prévu l'acquisition de vidéos projecteurs, d'ordinateurs portables ainsi que 30 tablettes numériques pour équiper une classe mobile. Le réseau internet devenu obsolète sera également amélioré.

Coût total des investissements, 81 062 € financés par la commune, à hauteur de 30 398 €, l'intercommunalité Rhône-Lez-Provence pour 16 888 € et le Département pour 33 776 €.



Rentrée scolaire

Le 4 septembre, les élèves des groupes scolaires Parc et Pergaud ont repris le chemin de l'école et ont retrouvé les copains.

Cette année, l'effectif est en légère baisse avec 377 enfants pour 16 classes. Trois nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe pédagogique : Virginie Vicente, Directrice, Amandine Olaiçola, CE2 et Justine Binczak, maternelle.

La municipalité a attribué un crédit cartable de 39 € par enfant pour l'achat des fournitures scolaires.

L'organisation du temps scolaire reste cette année sur 4 jours et demi, avec le maintien de la gratuité sur le temps des activités périscolaires (NAP). Pour la rentrée 2018, la décision sera prise dans les prochains mois, afin d'informer au plus tôt les familles et les enseignants des modifications.

Marché Gourmand et Artisanal 4^e édition



Samedi 23 Septembre, l'association des Articomms organisait son **marché gourmand et artisanal**, Cours des Platanes. Trente exposants vendaient des **produits** et de **l'artisanat local**, proposaient des **dégustations** et des **animations** pour les enfants. Le Maire, **Guy SOULAVIE** et **Anthony ZILLO**, Président de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence ont, dans leur discours, apporté leur soutien aux différentes actions de l'association menées par sa Présidente, **Zora GRAS**.

L'État simplifie les démarches !

Depuis le 9 Octobre 2017, dans le cadre du plan de modernisation et de simplification administrative, les procédures relatives aux certificats d'immatriculation (ex carte grise) et aux permis de conduire sont dématérialisées.

Les demandes doivent être obligatoirement effectuées en ligne en vous connectant sur le site **www.ants.gouv.fr** (les dossiers ne peuvent plus être déposés en Mairie).

Tribune de la majorité

Mairie et intercommunalité : un tandem gagnant pour le développement de notre village et du territoire

Quand l'opposition municipale s'exprime dans ces colonnes, comme au sein du Conseil Municipal, c'est pour parler de dépenses coûteuses ou de reprocher à notre équipe « d'enlever à Lapalud ses compétences municipales au profit de l'interco » (cf. le n°5 de ces Brèves d'octobre 2016). Nous n'enlevons rien et les cinq élus de la majorité qui représentent Lapalud au sein du conseil de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence, ont pour objectif premier de garantir à notre commune, comme à notre territoire intercommunal et à ses habitants, une amélioration des services rendus à la population, en faisant le pari de la mise en commun des moyens pour faire face à la raréfaction des deniers publics et ainsi continuer à ne pas augmenter les impôts locaux.

Gestion de la restauration scolaire, instruction des permis de construire, collecte et traitement des déchets, ont été les premières missions de notre intercommunalité. Au travers de ces quelques pages, vous avez pu mesurer le rôle majeur et croissant de CCRLP (participation à la réalisation d'équipements publics ou de travaux de voirie, informatisation de nos écoles...). Ensemble, Mairie et Communauté de Communes, avec vous, nous irons plus loin et plus vite !
M. ANDRE qu'avez-vous fait et comment avez-vous voté lorsqu'il s'agissait de soutenir le commerce local au travers du programme FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) ou de la stratégie économique et commerciale portés par la communale de communes ? Vous vous y êtes opposé ! et vous voudriez être un donneur de leçons...

Jean-Louis Grapin pour le groupe de la majorité municipale
« Agir Ensemble pour Lapalud »

Tribune de l'opposition

Lapalud est en train de mourir ! Et le maire socialiste Soulavie est le responsable! Alors qu'à Bollène un nouveau marché attire énormément de monde, celui de Lapalud a complètement disparu ! Quant aux commerces du centre-ville, ils ferment les uns après les autres. Que fait le maire ? rien ! Vivement 2020 pour redonner l'Espoir à Lapalud avec un nouveau maire.

Jean-Claude ANDRE pour le groupe d'opposition « Lapalud Espoir »